

Madame la Présidente du Conseil,
Madame et Messieurs les membres de
la Municipalité;
Mesdames et Messieurs les Conseillères
et Conseillers communaux

Postulat : Pour une politique de développement de la biodiversité indigène grâce aux pollinisateurs.

Les pollinisateurs jouent un rôle essentiel dans le maintien de la diversité biologique et de la survie des espèces en pollinisant près de 80% de nos végétaux dont les pommes, les fraises et les tomates. L'espèce la plus connue est évidemment l'abeille. Or nos modes de vie actuels, à savoir l'augmentation de la pollution, l'urbanisation et l'agriculture intensive, ont comme conséquence une chute drastique de ces insectes. Ce défi au niveau international peut être adressé par des actions locales. Plusieurs villes vaudoises telles que Yverdon, Morges, Nyon, Vevey ou notre voisine Lausanne ont déjà fait le pas.

C'est évidemment avec une grande joie que nous avons découvert les premiers hôtels à insectes installés dans différents lieux de notre Commune. Nous pouvons cependant aller encore plus loin en créant une réelle politique de soutien à la biodiversité. En installant des ruches communales et des hôtels à insectes par exemple, il est possible de soutenir les agriculteurs montains en favorisant la pollinisation de leurs champs tout en sensibilisant le public et notamment les écoliers au rôle primordial que jouent les pollinisateurs.

Les auteurs du postulat demandent donc à la Municipalité d'étudier différentes solutions afin de soutenir la biodiversité indigène, telles que la possibilité :

- D'installer des ruches communales, par exemple sur les toits des bâtiments communaux ainsi que dans les espaces verts.
- De développer un programme pédagogique autour de ces ruches en invitant par exemple les élèves montains à créer une association à but non lucratif regroupant des élèves, des enseignants et des professionnels dont les activités pourraient notamment être
 - o de s'occuper des ruches
 - o de sensibiliser un plus large public sur l'importance des pollinisateurs sur notre environnement
 - o de sensibiliser aux dangers et aux conséquences d'une utilisation inappropriée de substances chimiques
 - o de servir le miel récolté au réfectoire scolaire et/ou à la Paix du soir
 - o de le vendre pour financer une partie d'un voyage d'étude ou une sortie de classe
 - o de comprendre comment se crée une association (statut, AG ; etc.) et de pouvoir mettre en pratique leur savoir tels que le suivi d'un dossier, la comptabilité ou le droit par exemple.

- De soutenir de nouvelles vocations d'apiculteurs montains

Le Mont-sur-Lausanne, le 3 juin 2019

Pour Le Mont citoyen



Remo Studer



Viviane Prats Alvarez



Arnaud Brulé